



Votre Flash infos communale

Avril 2021

— . Edito . —



Chers Marsireorthais,

Nous ne perdons pas de vue l'espoir de nous réunir à nouveau! La présentation de la salle de sports qui vient d'être terminée pourrait nous en donner l'occasion, que nous ne manquerons pas de saisir dès que cela sera possible. Bravo à tous les artisans qui ont mené ce chantier, et aux associations qui y ont également participé. Nous en profiterons pour fêter comme il se doit le passage de notre commune à mille habitants. En attendant de pouvoir nous rassembler, un grand jeu est organisé pour marquer cet événement.

La situation a beau être morose, cela ne nous a pas empêché d'avancer sur nos projets: le lotissement des Jardins du Pâtis a reçu son permis d'aménager et nous en sommes au stade de la consultation des entreprises pour un démarrage des travaux après les vacances. Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) est également en bonne voie d'achèvement, tout comme les travaux du pré de la kermesse menés en lien avec les enfants du CME.

Bref, nous ne nous laissons pas gagner par le pessimisme! Le seul bémol que nous voudrions apporter est que nous avons remarqué à plusieurs reprises vandalisme et manques graves de civilité ces derniers temps. Nous savons bien que le confinement et l'ennui peuvent générer de tels comportements mais personne ne sort grandi d'agir ainsi. Nous demandons donc fermement à tous d'agir dans le sens du bien commun en respectant la propriété d'autrui et celle de la commune qui est notre bien à tous!

Bon courage à tous pour les semaines à venir, en nous protégeant bien, en prenant soin des autres, nous sortirons de cette crise!

Patrice Bertrand, maire

Budget 2021

Le budget a été voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 6 avril dernier.

Dans la section fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 526 867 €. Pour pouvoir équilibrer le budget, étant donné notamment les pertes de recettes dues aux baisses des aides de l'Etat, la mairie a fait un effort supplémentaire de 10 000 € sur ses dépenses de fonctionnement.

Dans la section investissement, les dépenses représentent un total de 564 041.58 €, avec une capacité d'autofinancement de 212 379 €, qui permet à l'équipe municipale de mener à bien ses projets sans nuire à l'avenir.

Le total des opérations d'équipement s'élève à 380 160€, principalement répartis ainsi :

Voirie : 32 000 €

Bâtiments : 15 000 €

Salle de sports : 2 500 €

Chalet du terrain de foot : 2 000 €

Matériel et mobilier : 10 000 € (logiciel, décors de Noël, outillages, etc)

Eclairage : 3 600 €

Eglise : 8 960 € (audit pour des travaux + éclairage)

Salle de théâtre : 5 000 €

Cimetière (ossuaire et préau) : 6 000 €

Travaux mairie : 185 000 € (dont près de 80% financés par des subventions. Ces travaux, rendus nécessaires par la vétusté des bâtiments, permettront en outre d'appréciables économies d'énergie)

Le conseil municipal a par ailleurs voté les nouveaux taux pour la taxe foncière pour le bâti et le non bâti. Ce sont ces taxes-là, qui sont les principaux revenus de la commune. Elles permettent de **couvrir nos coûts de fonctionnement, de rembourser nos emprunts et d'investir pour nos projets**. Pour information, le taux d'endettement de la commune reste à un niveau très bas, et notre capacité de désendettement est de 1,1 an quand le seuil d'alerte est fixé à 10 ans. Cela montre une **gestion saine et maîtrisée des finances de la commune**.



Nouveau lotissement

Le projet a bien avancé pour le nouveau lotissement qui vient **prolonger le lotissement actuel route des Epesses**. Il a notamment trouvé son nom : **Les Jardins du Pâtis**. Les pâtis sont le nom en patois utilisé pour parler des pâturages, ce qui était le cas à l'endroit-même du nouveau lotissement.



Roulez jeunesse !

La communauté de communes reconduit son **opération « Tous en selle »** qui permet d'aider les habitants à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, dispositif dont déjà près de 400 personnes ont pu bénéficier depuis deux ans. **L'aide permet de financer jusqu'à 15% du montant du vélo dans la limite de 200 €.**

Renseignez-vous sur le site www.paysdesherbiers.fr ou par téléphone au 02.51.66.82.27



Elections régionales et départementales



Les prochaines élections pour lesquelles les habitants sont invités à venir voter auront lieu les **13 et 20 juin prochains** (sous réserve des décisions de l'exécutif au vu de la situation sanitaire). Exceptionnellement, les électeurs sont invités à voter à la fois **pour leurs conseillers départementaux et régionaux**. La situation sanitaire implique en outre des aménagements spécifiques. Aussi a-t-il été décidé que ces élections auront lieu dans la **salle du Petit Gué**. Merci d'en prendre bonne note.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, n'oubliez pas de faire faire une procuration.

Bouchons... et papiers !

La **collecte de bouchons**, grâce aux récupérateurs mis en place par le CME de 2018-2019, a une nouvelle fois été un succès, permettant, en seulement 7 mois, de collecter autant que sur l'année entière précédente.

Cette collecte s'ajoute à l'opération **Benne à papier**, réalisée par l'APEL St Médard qui a permis en mars 2021 de collecter **plus de 7 tonnes** qui sont ensuite vendues au poids à des prestataires extérieurs.

Bravo et merci à tous les participants.

*Autre information : **changement de recycleur !***

Pour ceux d'entre vous qui participez au tri des bouchons, notez que les critères sont un peu différents de ceux connus jusqu'alors :

- . Les couvercles sont acceptés jusqu'à 30 cm maximum
- . Les étiquettes sur les bouchons : on retire ce qui vient facilement, mais si trop résistant, on laisse
- . Les bouchons blancs peuvent être mélangés

Par contre : le recycleur sera intransigeant sur la qualité :

- . Éliminer les bouchons de cosmétique et en général ceux en plastique très dur (car composés de pièces métalliques invisibles)

. Retirer impérativement les cartonnettes à l'intérieur des bouchons

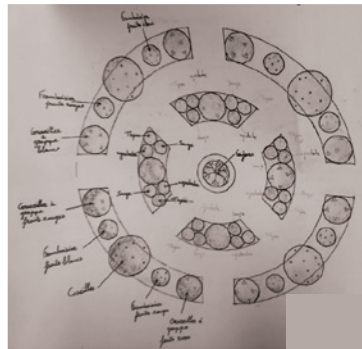
. Éliminer les bouchons synthétiques faux-liège

. Bien sûr comme toujours : aucun métal, piles, ressorts, etc...

Merci à tous !

Nouvel aménagement au Pré de la Kermesse

Le **conseil municipal des enfants** et la commune poursuivent le projet que les enfants ont conçu dans le pré de la kermesse : une **magnifique plantation mêlant des arbustes, petits arbres fruitiers (groseilles, framboises, cassis, etc) et plantes aromatiques**, dessiné par Mathieu Landrit. Les plantations sont en cours et l'aménagement va se poursuivre jusqu'en juin... Bravo à tous pour ce magnifique ouvrage dont tout le monde pourra profiter !



◀ Plan réalisé par
Mathieu Landrit



Bienvenue à l'Échoppe du coiffeur

Lorsque vous allez vous faire couper les cheveux, soigner votre barbe ou profiter d'un soin à Saint-Mars, il y a de fortes chances pour que vous croisie le sourire d'**Aude Brosset** qui gère depuis plusieurs années déjà L'Échoppe du coiffeur. Le credo de la maison ? « **on coupe, on colore, on transforme, on lisse et on rase !** »

La nouveauté est qu'Aude a repris le commerce dont elle était auparavant salariée. « A cause de la crise sanitaire, il a fallu attendre le mois d'octobre dernier pour voir ce projet se réaliser. Mais je ne regrette pas l'aventure de l'entreprenariat,



d'autant que je suis bien aidée par Vendée Initiative Bocage, le premier réseau associatif de financement des créateurs d'entreprises. »

Aude connaît bien Saint Mars et sa clientèle, et elle poursuit **l'aventure commencée en 2017 dans un salon entièrement relooké pour l'occasion.**

À partir du jeudi 1er avril, retrouvez Emeric dans la team de l'échoppe !

Expert en coupe homme et barbe, n'hésitez pas à le solliciter.

L'Échoppe du coiffeur – 3, place de l'église – Tel : 02.51.57.35.71

www.lechoppeducoiffeur.fr

FB/Insta lechoppeducoiffeur

Le jeu des mille habitants



Le dernier recensement réalisé l'année dernière nous a permis de passer la barre des mille habitants ! **Un grand jeu est lancé pour fêter ce changement !**

A cette occasion, l'équipe municipale

propose deux événements en direction des petits et des grands sur ce thème :

- un **concours de dessin pour les enfants de 5 à 13 ans**,
 - un **concours de poésie pour les adultes** (sans limite d'âge)
- Les dessins et les poésies seront installés dans différents endroits de la commune pour en faire profiter le plus grand nombre ! Le détail du concours vous sera communiqué prochainement... Des lots sont à gagner par catégorie d'âge !

Commerces ouverts - fermés ?

Malgré ce nouveau confinement, certains commerces ont pu ouvrir...



L'Échoppe du coiffeur Sylvie Caillaud (Coiffeuse à domicile)

La Bibliothèque

Garages (St Mars Automobile, Tab Auto 85, Atelier Vendée Performance)

Epimarsi (à noter : **NOUVEAUX HORAIRES**, le **vendredi 16h30-18h45**)

Hotel Omnubo

Pépinières Micheau



Chez Solange et le Camping Etang du Puy restent à ce jour encore fermés.

Soutenons
NOS
COMMERCES !

Erratum

Nous vous prions de bien vouloir pardonner les quelques petites erreurs qui se sont glissées dans le dernier bulletin municipal, en particulier dans l'annuaire des artisans, où un étrange décalage d'impression a mélangé certaines photos et noms de garagistes ; oubli également du peintre Patrice Beaufreton (06.16.29.85.18). Deux adresses mails méritent aussi d'être rectifiées : vous pouvez donc contacter l'entreprise Martineau (travaux agricoles) à : fjna.martineau@gmail.com / La coiffeuse à domicile, Sylvie Caillaud à : sylvieric.caillaud@orange.fr

Un peu d'Histoire ?!



Il y a eu de nombreux **commerces à Saint Mars** qui ont complètement disparu aujourd'hui. Les anciens se souviennent bien de l'**épicerie Chez Humeau** qui se situait dans la grande salle actuelle de Chez Solange, tout comme le **bar-tabac** juste en face, à côté de l'échoppe du coiffeur. Dans la rue Anne Chenuau se tenait autrefois un petit magasin d'Yvette Ménard, devenu un **petit Unico, devenu Utile, devenu une boulangerie, devenue aujourd'hui Epimarsi**.

A la Croix-Bara également, une **auberge** a permis pendant longtemps aux voyageurs de Pouzauges ou de Nantes de se restaurer avant de reprendre la route.

▼ **Famille Humeau, SPAR - ci-dessous photos années 1963-1965**



N'oubliez pas...



Si vous avez des informations à proposer : communication@saintmarslareothe.fr
N'hésitez pas à l'utiliser, nous sommes à votre écoute et serons très heureux de vous répondre.



Le numéro de permanence week-end pour les urgences : **06.07.02.69.01**